

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03336

Numéro SIREN : 798 804 324

Nom ou dénomination : MERIDIEN DW CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2019 sous le numéro de dépôt 23144

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

ORGECO BLOMME ET ASSOCIES

84 boulevard du Général Leclerc Paraboles II A

59000 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : MERIDIEN DW CONSEIL

Numéro RCS : 798 804 324

Numéro Gestion : 2013B03336

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 84 boulevard du Général Leclerc

Immeuble Paraboles 2A

59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2015

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 22/11/2019

Sous le numéro : 23144

Délivré à Lille-Métropole le 22 novembre 2019

Le Greffier,



Handwritten signature or stamp, possibly including the name 'MERIDIEN DW'.

MERIDIEN DW CONSEIL

Comptes sociaux

Exercice clos le **30 septembre 2015**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1.327.958,93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 432.000 Euros et dégagant un bénéfice de 49.507,66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE : Néant

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1) :

A. Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général, dans le respect, notamment du principe de :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les charges et les produits et plus généralement, les décisions et informations ont été rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles : Néant.

C. Immobilisations financières : Titres de participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, pour le montant équivalent à la différence entre ces deux valeurs.

D. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :

Etat des immobilisations : Cf tableau n° 2054 de la liasse fiscale.

Etat des amortissements : Cf tableau n° 2055 de la liasse fiscale.

Etat des provisions : Néant.

Etat des échéances des créances et des dettes : Cf tableau n° 2057 de la liasse fiscale.

Composition du capital social (PCG Art. 831-3 et 832-13) :

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100	0	0	0	100

Fonds commercial (Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10) : Néant.

Titres de participation à la clôture de l'exercice social :

- 16,325% de la SAS EUREX ILE DE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% de la SAS JMA GROUPE EUREX (Siren n° 398 628 958) ;
- 0,0172% de la SAS ORGECO BLOMMF GROUPE EUREX (Siren n° 322 096 967).

Évaluation des amortissements : méthodes et durées d'amortissement retenues : Néant

Détail des produits à recevoir :

- Etat, produits à recevoir : 266 €
- Divers, autres produits à recevoir : 22 €

Détail des charges à payer:

- Dettes financières, Intérêts courus non échus : 1.725 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues : 3.257 €
- Trésorerie, intérêts courus à payer : 54 €

Détail des charges constatées d'avance :

- Produits d'exploitation : 706 €
- Produits financiers : néant
- Produits exceptionnels : néant

Engagements hors bilan :

- Cautionnement solidaire de M. Henri BEBLY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec Mme Frédérique BEBLY ;
- Cautionnement solidaire de Mme Frédérique BEBLY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec M. Henri BEBLY ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par M. Henri BEBLY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par Mme Frédérique BEBLY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Nantissement à concurrence de 1.100.000 € au profit de la SOCIETE GENERALE, de 653 actions EUREX ILE DE METROPOLE SAS, 5.504 actions JMA GROUPE EUREX et 14 actions ORGECO BLOMMF GROUPE EUREX.

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Capital	Capitaux propres	Quote part % capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
---------	------------------	-----------------------------	-----------------------------------

A- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :				
1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)				
Néant				
2- Participations				
EUREX ILE METROPOLE SAS (Siren n° 432 395 556)	40 000	1 343 037	16,33%	128 280
IMA GROUPE EUREX SAS (Siren n° 398 628 958)	937 440	2 490 088	9,39%	196 505
ORGECO BLOMME GROUPE EUREX (Siren n° 322 96 967)	1 300 000	2 273 719	9,07%	107 531
B- Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (titres représentant Moins de 1% du capital) :				
1- Filiales non reprises au chapitre A :				
a. Françaises	Néant			
b. Etrangères	Néant			
2- Participations non reprises au chapitre A :				
a. Françaises	Néant			
b. Etrangères	Néant			

Désignation de l'entreprise : **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**
 Adresse de l'entreprise : **84 bid du Général Leclerc 59100 ROUBAIX** Durée de l'exercice précédent : **11**
 Numéro SIRET : **79880432400019** Néant *

Exercice N, clos le : **30/09/2015**
 Ref : **5**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		1	2	3
		Brut	Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terreurs	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	818 053
	Crédits rattachés à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	DJ	818 053	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	DL	DM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA	62 230
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	158 734
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	706
	TOTAL (III)	CJ	CK	509 906
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CA		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 327 959	IA	1 327 959

Copyright Maae (2013)

Rembours : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Chose de valeur de placement : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2 BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Néant		*	
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000.....)	DA				10000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD				1000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours R1)	DF					
	Autres réserves : (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG				77637	
	Report à nouveau	DH					
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI				49507	
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (I)	DL			138 144	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
		TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
		TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				1071223	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX				16478	
	Dettes fiscales et sociales	DY				100360	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Compte regul.	Autres dettes	EA				1754	
	Produits constatés d'avance (4)	EB					
		TOTAL (IV)	EC		1 189 815		
	Écart de conversion passif *	(V)	ED				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 327 959		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
		Écart de réévaluation libre	1D				
		Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	1F					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				242 593		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				54		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Exercice N		Néant	*	
		France	Exportation et livraisons Intracommunitaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * Services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	432 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	PL	432 000	
	Production stockée *			FIA		
	Production immobilisée *			FIN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	432 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stocks (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	52 199	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	5 463	
	Salaires et traitements *			FY	241 657	
	Charges sociales (10)			FZ	87 964	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *			GA	
					GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	387 283	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - II)				GG	44 717	
CORRIGANDA	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	28 466	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	169	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	28 635	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	19 897	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	19 897	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	8 738	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - II + III - IV + V - VI)				GW	53 455	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MBRIDIEN DW CONSEIL SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HI	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Partiel selon des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3948	
VII)		HL	460 635	
+ X)		HM	411 128	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	49 507	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	
		Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.)		HX	
(9)	Dont transferts de charges		A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (SI le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Mares (2015)

Désignation de l'entreprise **MERIDIEN DW CONSEIL SAS**

Réant *

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Conditions à une dévaluation partielle au cours de l'exercice ou déduction d'une partie en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre		KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui		KM	KN	KO
		Inst. gales, agents, aménagements des constructions		KP	KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		KV	KW	KX
		Matériel de transport		KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK	LL	LM	
		TOTAL III	LN	LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			1P	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	1U	1V	
		TOTAL IV		1R	1S	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	ØH	ØJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
		par versement de poste à poste	par déduction d'une partie en équivalence			
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB
		Sur sol d'autrui		IR	MD	MC
		Inst. gales, agents et aménagements des constructions		IS	MG	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU	MA	MN
		Matériel de transport		IV	MP	MO
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	MR
		Emballages récupérables et divers		IX	MV	MX
	Immobilisations corporelles en cours		IY	MZ	NA	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	
		TOTAL III	IY	NG	NH	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7
Autres participations			IØ	ØX	ØY	
Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	
		TOTAL IV	I3	NJ	NK	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2015

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col. 1 - col. 2) (col. 5) (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise: **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PH		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	MAT. BUREAU et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
Inst. générales et aménagements		S5	S6	S7	S8	S9			T1	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7			T8	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. aménagements	U1	U2	U3	U4	U5			U6	
	Matériel de transport	UB	UB	V1	V2	V3			V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2	
Emballages récup. et divers		WM	W5	W6	W7	W8			W9	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6			X7	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NA					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général en valeur (NP + NQ + NR)	NW	Total général en valeur (NS + NT + NU)		NY	Total général en valeur (NW + NY)				NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'intérêts d'emprunt à déduire			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2015

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise MBRIDEN DW CONSEIL SAS Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour recréation des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art.237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour baisse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dotations exceptionnelles de 30 *	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour créés d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales non exigibles à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
- financières		UG	UH		
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe IIIa du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Montant brut				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				
		A 1 an au plus		A plus de 1 an		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT		UY	JW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients, donneurs ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	288 236	288 236		
	Créance représentative de titres (positions pour opérations portant sur titres en garantie) (UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 360	13 360	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 350	2 350	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP	266	266	
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	46 253	46 253		
	Charges constatées d'avance	VS	706	706		
	TOTAUX		VT	351 171	351 171	VV
RENVOS	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	(1) Montant des Prêts remboursés obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				
		A 1 an au plus		A plus de 1 an et 5 ans au plus		
		A plus de 5 ans				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	54	54	
		à plus de 1 an à l'origine	VH	107 1169	123 947	488 889 458 333
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	16 478	16 478		
	Personnel et comptes rattachés	8C	94	94		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	49 347	49 347		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 919	50 919	
		Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	1 754	1 754			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ					
Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX		VY	1 189 815	242 593	488 889 458 333	
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 556			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros
Siège social : 84, boulevard du Général Leclerc Paraboles II 59100 ROUBAIX
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

Approbation des comptes de l'exercice clos le
30 septembre 2015

- I -

*PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MARS 2016*

RÉSULTAT : Bénéfice de 49.507,66 euros

AFFECTATION DU RÉSULTAT PROPOSÉE :

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives	49.507,66 €
Soit un total de	49.507,66 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

- II -

*TEXTE DE RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
VOTÉE AU COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MARS 2016*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives	49.507,66 €
Soit un total de	49.507,66 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

CETTE RÉSOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros
Siège social : 84, boulevard du Général Leclerc Paraboles II 59100 ROUBAIX
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

Rapport de gestion du Président à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, vous êtes consultés sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social de 12 mois clos le 30 septembre 2015 que nous avons arrêtés, le précédent social clos le 30 septembre 2014 ayant été d'une durée de 11 mois, dont 9 mois d'activité.

Le présent rapport de gestion, le rapport général de votre Commissaire aux Comptes, les comptes annuels et autres renseignements s'y rapportant et plus généralement tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais prévus par la loi pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires concernant ces pièces et documents.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 432.000 euros.

Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 411.128 euros, dont notamment :

- autres achats et charges externes	52.199 €
- dotation aux amortissements sur immobilisations	0 €
- charges financières	19.897 €
- produits financiers	28.635 €

La valeur ajoutée s'élève à 379.801 euros au 30 septembre 2015

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 3.948 euros.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS

Les données chiffrées

Des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2015 il ressort les résultats suivants :

. Résultat d'exploitation	44.717 euros	contre	81.687 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat financier	8.738 euros	contre	14.255 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat courant	53.455 euros	contre	95.942 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat exceptionnel	0 euros	contre	0 euros	au 30 septembre 2014
. Impôt société	3.948 euros	contre	17.036 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat net	49.507 euros	contre	78.636 euros	au 30 septembre 2014

Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons, conformément aux statuts, l'affectation de résultat suivante :

- RESERVES FACULTATIVES 49.507,66 euros

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2015 est la consolidation de l'activité.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont d'un montant supérieur à la moitié du capital social de sorte qu'il n'incombe aucune obligation particulière à la société en termes de dissolution ou de poursuite d'activité.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 septembre 2015, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'examen des comptes ne révèle aucune provision pour risques et charges.

DIVIDENDES MIS EN DISTRIVUTION ANTÉRIEUREMENT

Aucune distribution de dividendes n'a été décidée depuis la constitution de la société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre Société détient les participations suivantes :

- 16,325% du capital social de la SAS EUREX LILLE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% du capital social de la SAS JMA GROUPE EUREX (Siren n° 398 628 958) ;
- 0.0172% du capital social de la SAS ORGECO GROUPE EUREX (Siren n° 322 096 967).

Nous vous rappelons, également, que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous pouvez prendre connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Nous vous précisons que les mandats du Président et des Membres du Conseil de Direction ne sont pas arrivés à expiration.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225.102 du Code du Commerce, nous vous indiquons ci-dessous, l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2015.

Suivant l'article L 225-102, ne sont recensées que les actions des salariés qui sont l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition, c'est à dire les actions figurant dans des plans d'épargne d'entreprise ou des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, celles figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise, celles détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise.

Nous vous demandons de prendre acte qu'aucune action n'est détenue par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225.180 du code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE PRESIDENT



MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros
Siège social : 84, boulevard du Général Leclerc Paraboles II 59100 ROUBAIX
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

Rapport de gestion du Président à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, vous êtes consultés sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social de 12 mois clos le 30 septembre 2015 que nous avons arrêtés, le précédent social clos le 30 septembre 2014 ayant été d'une durée de 11 mois, dont 9 mois d'activité.

Le présent rapport de gestion, le rapport général de votre Commissaire aux Comptes, les comptes annuels et autres renseignements s'y rapportant et plus généralement tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais prévus par la loi pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires concernant ces pièces et documents.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 432.000 euros.

Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 411.128 euros, dont notamment :

- autres achats et charges externes	52.199 €
- charges de personnel	329.621 €
- dotation aux amortissements sur immobilisations	0 €
- charges financières	19.897 €
- produits financiers	28.635 €

La valeur ajoutée s'élève à 379.801 euros au 30 septembre 2015

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 3.948 euros.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS

Les données chiffrées

Des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2015 il ressort les résultats suivants :

. Résultat d'exploitation	44.717 euros	contre	81.687 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat financier	8.738 euros	contre	14.255 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat courant	53.455 euros	contre	95.942 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat exceptionnel	0 euros	contre	0 euros	au 30 septembre 2014
. Impôt société	3.948 euros	contre	17.036 euros	au 30 septembre 2014
. Résultat net	49.507 euros	contre	78.636 euros	au 30 septembre 2014

Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons, conformément aux statuts, l'affectation de résultat suivante :

- RESERVES FACULTATIVES49.507,66 euros

ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2015 est la consolidation de l'activité.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont d'un montant supérieur à la moitié du capital social de sorte qu'il n'incombe aucune obligation particulière à la société en termes de dissolution ou de poursuite d'activité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 septembre 2015, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'examen des comptes ne révèle aucune provision pour risques et charges.

DIVIDENDES MIS EN DISTRIVUTION ANTERIEUREMENT


Aucune distribution de dividendes n'a été décidée depuis la constitution de la société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre Société détient les participations suivantes :

- 16,325% du capital social de la SAS EUREX LILLE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% du capital social de la SAS JMA GROUPE EUREX (Siren n° 398 628 958) ;
- 0.0172% du capital social de la SAS ORGECO GROUPE EUREX (Siren n° 322 096 967).

Nous vous rappelons, également, que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société. 

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vous pouvez prendre connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Nous vous précisons que les mandats du Président et des Membres du Conseil de Direction ne sont pas arrivés à expiration.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

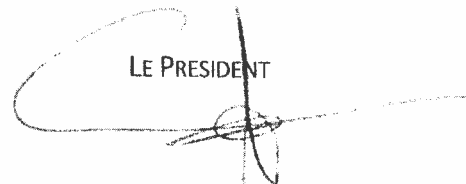
Conformément aux dispositions de l'article L 225.102 du Code du Commerce, nous vous indiquons ci-dessous, l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2015.

Suivant l'article L 225-102, ne sont recensées que les actions des salariés qui sont l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition, c'est à dire les actions figurant dans des plans d'épargne d'entreprise ou des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, celles figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise, celles détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise.

Nous vous demandons de prendre acte qu'aucune action n'est détenue par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225.180 du code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE PRESIDENT





commissaire
aux comptes

SAS MERIDIEN DW CONSEIL

Rapport

sur les comptes annuels

Exercice Clos 30 Septembre 2015

84, boulevard du Général Leclerc
Paraboles II
59100 ROUBAIX

SAS MERIDIEN DW CONSEIL
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Meridien DW Conseil tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous n'avons pas d'éléments spécifiques à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

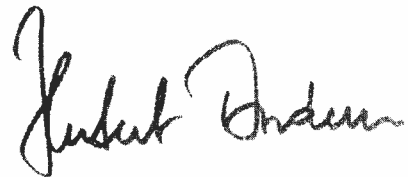
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Président dans son rapport et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tourcoing, le 10 février 2016

Hubert Tondeur
Commissaire aux Comptes



MERIDIEN DW CONSEIL

Comptes sociaux

Exercice clos le **30 septembre 2015**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1.327.958,93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 432.000 Euros et dégageant un bénéfice de 49.507,66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE : Néant

REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1) :

A. Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général, dans le respect, notamment du principe de :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les charges et les produits et plus généralement, les décisions et informations ont été rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles : Néant.

C. Immobilisations financières : Titres de participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, pour le montant équivalent à la différence entre ces deux valeurs.

D. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :

Etat des immobilisations : Cf tableau n° 2054 de la liasse fiscale.

Etat des amortissements : Cf tableau n° 2055 de la liasse fiscale.

Etat des provisions : Néant.

Etat des échéances des créances et des dettes : Cf tableau n° 2057 de la liasse fiscale.

Composition du capital social (PCG Art. 831-3 et 832-13) :

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100	0	0	0	100

Fonds commercial (Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10) : Néant.

Titres de participation à la clôture de l'exercice social :

- 16,325% de la SAS EUREX LILLE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% de la SAS JMA GROUPE EUREX (Siren n° 398 628 958) ;
- 0,0172% de la SAS ORGECO BLOMME GROUPE EUREX (Siren n° 322 096 967).

Évaluation des amortissements : méthodes et durées d'amortissement retenues : Néant

Détail des produits à recevoir :

- Etat, produits à recevoir : 266 €
- Divers, autres produits à recevoir : 22 €

Détail des charges à payer:

- Dettes financières, Intérêts courus non échus : 1.725 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues : 3.257 €
- Trésorerie, intérêts courus à payer : 54 €

Détail des charges constatées d'avance :

- Produits d'exploitation : 706 €
- Produits financiers : néant
- Produits exceptionnels : néant

Engagements hors bilan :

- Cautionnement solidaire de M. Henri BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec Mme Frédérique BEBEY ;
- Cautionnement solidaire de Mme Frédérique BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec M. Henri BEBEY ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par M. Henri BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par Mme Frédérique BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Nantissement à concurrence de 1.100.000 € au profit de la SOCIETE GENERALE, de 653 actions EUREX LILLE METROPOLE SAS, 5.504 actions JMA GROUPE EUREX et 14 actions ORGECO BLOMME GROUPE EUREX.

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Capital	Capitaux propres	Quote-part % capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
---------	------------------	--------------------------------	---

A- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :

1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

Néant

2- Participations

EUREX LILLE METROPOLE SAS (Siren n° 432 395 556)	40 000	1 343 037	16,33%	128 280
JMA GROUPE EUREX SAS (Siren n° 398 628 958)	937 440	2 490 088	9,39%	196 905
ORGECO BIOMME GROUPE EUREX (Siren n° 322 96 967)	1 300 000	2 223 719	0,02%	107 531

B- Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (titres représentant Moins de 1% du capital) :

1- Filiales non reprises au chapitre A :

a- Françaises	Néant
b- Etrangères	Néant

2- Participations non reprises au chapitre A :

a- Françaises	Néant
b- Etrangères	Néant

Désignation de l'entreprise : **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**
 Adresse de l'entreprise : **84 bld du Général Leclerc 59100 ROUBAIX** Durée de l'exercice précédent : **11**
 Numéro SIRET : **79880432400019** Néant

Exercice N, clos le : **30/09/2015**
 Net

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le : 30/09/2015 Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Cessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et comptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	818053	CV		818053	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Pris	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		DJ	818 053	BK		818 053	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et comptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	288236	BY		288 236	
	Autres créances (3)	BZ	62230	CA		62 230	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Values mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	158734	CG		158 734	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	706	CI		706	
TOTAL (III)		CJ	509 906	CK		509 906	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 327 959	IA		1 327 959	
Rémun. (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations de valeur nettes :		CP	
Classe de réserve de provisions :				(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :				Stocks :		Créances :	

Argus Maa (2015)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10000)	DA	10000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours R1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	77637	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49507	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	138 144	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
		Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1071223	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16478	
	Dettes fiscales et sociales	DY	100360	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1754	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 189 815		
Écart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 327 959		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	242 593		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI	54		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Designation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Néant		*		
		Exercice N						
		France		Exportation et livraisons Intra-communautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		Services *	FG	432000	FH		FI	432 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	432 000	FK		FL	432 000	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	432 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	52199	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5463	
	Salaires et traitements *					FY	241657	
	Charges sociales (10)					FZ	87964	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *				GA	
			- dotations aux provisions *				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	387 283	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 717	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	28466	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	169	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	28 635	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19897	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	19 897	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	8 738	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	53 455	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>MERIDIEN DW CONSEIL SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3948	
VII)		HL	460 635	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	411 128	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	49 507	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	Crédit-bail mobilier *	HP	
		Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C. G. I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		charges antérieures	Produits antérieures	

5 IMMOBILISATIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		MÉRIDIEN DW CONSIL SAS		Néant		*			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
			Comptabilisées à une réévaluation pratique au cours de l'exercice au résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, crédits, apports et versements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1		DB	2		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD			KE	D9		
CORPORELLES	Terrains		KG			KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9			KJ	KK		
		Sur sol d'autrui	M1			KM	KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. générales	M2			KP	KQ		
		Inst. agencements	M3			KS	KT		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV			KW	KX		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		KY			KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB			LC	LD	
		Emballages récupérables et divers		LE			LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH			LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK			LL	LM		
		TOTAL III		LN			LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M	8T	
Autres participations			8U	818053		8V	8W		
Autres titres immobilisés			1P			1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières			1T			1U	1V		
		TOTAL IV		LQ	818 053		1R	1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	818 053		ØH	ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation locale* ou évaluation par mise en équivalence				
		par versements de poste à poste	par cessions à des tiers ou autres (voir l'article 114 du Code Général des Impôts) ou par distribution d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations au 1 ^{er} de l'exercice	Valeur d'évaluation au 31 ^{er} de l'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	MF		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. générales	IS	MG		MH	MI		
		Inst. agencements	IT	MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MAA		MIN	MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	MU		
	Emballages récupérables et divers	IX	MV		MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE	NF		
		TOTAL III		IY	NG		NH	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7	ØW	
Autres participations			IØ	ØX		ØY	818053 ØZ		
Autres titres immobilisés			11	2B		2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E		2F	2G		
		TOTAL IV		13	NJ		NK	818 053 2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	ØK		ØL	818 053 ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2015

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col. 1 - col. 2) (col. 5) (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et o.-t. industrielles						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2. Inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise: **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Véhicule de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S3		
Inst. techniques, mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agenc. amén. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NM					NO		
Total général (I + II + III - IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général corrigé (NP + NQ + NR)	NW	Total général corrigé (NS + NT + NU)		NY	Total général corrigé (NW - NV)				NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'inscription d'emprunt à durée fixe				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie à conserver (2015)

* Pour plus de détails, consulter le manuel de l'utilisateur de ce formulaire, disponible sur le site internet de l'administration fiscale.

Désignation de l'entreprise **MERIDIEN DW CONSEIL SAS**

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provision pour reconstitution des provisions miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. L. 17 b5 A II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour baisse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 37 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur charges à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à déduire sur le bilan selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe II à l'CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Neant <input type="checkbox"/> *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	288 236		288 236						
	Groupe représentative de titres (Prévision pour dépréciation) (UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 360		13 360					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 350		2 350					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	266		266					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	46 253		46 253						
	Charges constatées d'avance	VS	706		706						
TOTAUX		VT	351 171	VU	351 171	VV					
RENVois	(1) Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(1) Montant des Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	54		54						
	à plus d'un an à l'origine	VH	1 071 169		1 239 47		488 889		458 333		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 478		16 478						
Personnel et comptes rattachés		8C	94		94						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 347		49 347						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 919		50 919						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VX									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 754		1 754						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		YY	1 189 815	VZ	242 593		488 889		458 333		
RENVois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VI						
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 556	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							